OUVERTURE DES ÉCOLES A PARTIR DU 25 MAI

Lundi 18 mai, les équipes enseignantes et la municipalité ont dressé collectivement le bilan du retour à l'école pour la période du 12 au 18 mai durant laquelle seuls les élèves de grande section, de CP et de CM2 ont été accueillis dans leurs classes.

Au vu de la complexité à respecter le protocole sanitaire, des contraintes sociales imposées aux enfants et du personnel nécessaire pour l'accompagnement des élèves et pour le nettoyage, il a été décidé :

A l'école maternelle Louise Michel : de poursuivre le dispositif actuel jusqu'au vendredi 12 juin (accueil des élèves de GS le matin avec possibilité de garderie scolaire avant la classe et restauration scolaire jusqu'à 12h30). Cependant, conscients de la nécessité d'un retour en classe même bref avant les vacances scolaires pour tous les autres élèves, un accueil sera proposé selon les modalités suivantes :

- Pour les élèves de petite section de Mme Dehail et Mme Turmel du lundi 15 juin au vendredi 3 juillet

- Pour les élèves de moyenne section de Mme Billaux, Mme Delaleau et Mme Nicolas Quenouille du lundi 15 au 26 juin

- Pour les élèves de grande section de Mme Billaux, Mme Delaleau et Mme Nicolas Quenouille du 29 au 3 juillet pour se revoir et clôturer l'année.

Les familles devront s'engager sur le retour éventuel de leur enfant en classe à ces dates par retour de mail adressé à l'enseignante de l'enfant avant le lundi 25 mai.

Les réponses détermineront le planning d'accueil et le nombre de demi-journées possible pour chaque groupe (5 élèves maximum)

A l'école élémentaire Gérard Philipe : les enfants scolarisés en classes de CE1, CE2 ou CM1 pourront de nouveau être accueillis à l'école **tous les matins** à partir du 25 mai 2020 dans la limite de 14 élèves maximum par classe (garderie possible de 7h30 à 8h35 et restauration chaude le midi)

Les élèves ont été répartis en trois groupes dans le cas où le nombre d'élèves à accueillir serait supérieur à 14 par classe. Un planning de présences possibles serait alors communiqué aux familles.

Pour les familles qui ont fait le choix de l'école à la maison, les documents de travail seront disponibles sur Beneylu ou envoyés par mail.
Toute famille qui déciderait de remettre son enfant à l'école devra contacter la directrice une semaine à l'avance afin que l'école puisse lui communiquer le groupe de son enfant et les modalités d'accueil.